



Le Grand Maître

A l'attention de Yves P

envoi par mail :

Paris, le 11 juillet 2011

Mon Très Cher Frère,

Le 19 mai 2011, vous avez été relevé de vos fonctions de Grand Maître Provincial de la Province de Paris, en raison de votre implication personnelle et concertée dans les tentatives de déstabilisation et de destruction de la GLNF.

Vos entreprises et déclarations trompeuses, qui ont pour seul but de déstabiliser les Frères de notre Obédience, peuvent nous conduire à rechercher votre responsabilité personnelle ainsi que celle de ceux qui, comme vous, poursuivent le projet de scission et de destruction de notre Obédience. Vous et vos complices dans ce dessein malveillant, tentez continuellement de détourner le plus grand nombre de nos Frères afin de servir vos intérêts et ambitions personnels et vous emparer des structures matérielles de la GLNF.

Votre attitude, contraire à la plus élémentaire éthique maçonnique, rend incompatible votre maintien dans l'Obédience et me contraint à mettre en œuvre une mesure disciplinaire vous interdisant toute nouvelle intervention dans le cadre d'une quelconque structure de la GLNF : tenue de Loge ou quelconque rassemblement dans le cadre et les locaux de l'Obédience.

Je vous prie donc de remettre, sans délai, au TRF Sébastien Dulac, nouveau Grand Maître Provincial de la Province de Paris, la Charte, le Grand Sceau et la Bannière de la Province, les clefs des différents locaux dans lesquels se réunissent les Loges de la Province ainsi que toute la comptabilité à jour, les carnets de chèques et tous les registres du Secrétariat Provincial, ceci afin de permettre au nouveau Grand Maître Provincial d'assurer la continuité de la vie de la Province.

Nous espérons sincèrement que vous retrouverez prochainement le sens des valeurs maçonniques que vous aviez su cultiver jusqu'à récemment et qui vous avait conduit à assurer les plus hautes fonctions au sein de notre Obédience.

En souhaitant que la transmission des fonctions de Grand Maître Provincial se fasse dans les meilleures conditions et dans le meilleur esprit fraternel.

Je vous prie d'agréer, Mon Très Cher Frère, l'expression de mes sentiments fraternels.

François Stifani
Grand Maître